

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16232**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'environnement Spécialisation Géomatique et environnement

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|--|
| Université Panthéon Sorbonne - Paris 1, Ecole nationale des sciences géographiques (ENSG) | Président de l'université de Paris I, Directeur de l'Ecole nationale des sciences géographiques (ENSG) |

Cette certification fait l'objet d'une co-habilitation : chaque certificateur est en mesure de la délivrer en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

121 Géographie, 343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement, 325t Gestion et mise à disposition de ressources documentaires, conservation des archives

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

1. Parcours **Environnement et Géomatique** :

Ce professionnel intervient dans la protection et la gestion de l'environnement.

- Il identifie et collecte les informations dans le domaine de l'environnement (enquêtes, observations de terrain...).
- Il traite et analyse les informations en mobilisant les principaux outils appliqués à l'environnement (SIG, cartographie, internet, images satellites...).
- Il sait communiquer sur un fait d'environnement.

2. Parcours **SIG et Conception cartographique** :

Ce professionnel a une compétence transversale en géomatique et des connaissances thématiques en environnement.

- A partir des besoins reformulés du client, il définit les données nécessaires à l'accomplissement du travail et les traite tant d'un point de vue géométrique et sémantique dans le respect des spécifications élaborés.
- Il crée et gère la base de données, en respectant les principes de la thématique, pour appuyer les spécialistes.
- Il développe les outils informatiques, sur SIG, qui permettront d'automatiser les tâches ou d'effectuer les traitements géographiques les plus efficaces.

3. Parcours **Imagerie** :

Ce professionnel intervient dans la création de données précises à partir de photos terrestres, aériennes ou spatiales.

- Il choisit et traite la géométrie et radiométrie des photos et les intègre en SIG.
- Il exploite ces photos en photogrammétrie analogique, analytique et numérique en vue d'une restitution 3D et est capable de faire de la photo-interprétation sur les images qu'il a traitées.
- Il rectifie les images afin d'obtenir des orthophotos et réalise les Modèles Numériques de Terrain (MNT).

1. Parcours **Environnement et Géomatique** :

- Connaissances générales dans le domaine de l'environnement (milieux naturels, paysages, acteurs, politiques publiques, enjeux...) permettant de comprendre globalement un problème (dégradations et dommages environnementaux, diversité des enjeux environnementaux, conflits environnementaux etc.) et d'aider à son traitement.
- Compétences informatiques permettant la conception, la production et la diffusion d'un SIG ou de cartes, pour aider à comprendre et régler un problème environnemental.

2. Parcours **SIG et Conception cartographique** :

- Compétences en modélisation et gestion des bases de données géographiques utiles pour la réalisation des travaux demandés.
- Aptitude à utiliser les différents logiciels « géomatiques » (DAO, SIG, Web...)
- Maîtrise de la sémiologie graphique et de la mise en page dans le cadre de la conception d'une carte.

3. Parcours **Imagerie** :

- Connaissances générales dans le domaine de la photographie aérienne ou spatiale (qualité, filtres, capteurs, redressement, traitement radiométriques...).
- Maîtrise de la photogrammétrie analogique, analytique et numérique ainsi que des outils afférents.
- Compétences en télédétection et en photo-identification.
- Compétences dans le domaine de la 3D (restitution, création de MNT, ...).
- Compétences en SIG.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces spécialistes interviennent indifféremment en bureaux d'études, services déconcentrés de l'Etat (DIREN, DDTM etc.), collectivités et entreprises privées et publics.

1. Parcours **Environnement et Géomatique** :

Assistant à chef de projet ou Gestionnaire du pôle SIG en : Etablissements publics et structures de gestion de l'environnement (CELRL, ONF, IFREMER, ADEME, PNR, etc.), Divisions Environnement et Développement Durable des Entreprises.

2. Parcours **SIG et Conception cartographique** :

Gestionnaire de données et de diffusion (intranet ou extranet) ou Responsable de productions cartographiques ou Assistant à chef de projet ou Contrôleur qualité en : Grands établissements (IGN, GRDF, etc...) et collectivités producteurs d'information géographique, Tout entreprise de création cartographique (Maison d'Édition...), Organismes de la Défense, Éditeurs de logiciels géomatiques.

3. Parcours **Imagerie** :

Gestionnaire de production d'images rectifiées ou Expert en photo interprétation ou Expert dans l'exploitation de relevés 3 D à haute densité ou Restituteur photogrammètre en : Cabinets de géomètres experts, Entreprises travaillant sur l'occupation des sols et la gestion des risques naturels par télédétection (Infoterra, SERTIT, ...), Entreprises exploitant la numérisation en vue de restitution 3D (BTP...).

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1808 : Information géographique

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les 3 parcours ont 2/3 des UE en commun, avec des variations de temps et d'ECTS suivant les parcours :

UE1 S5 : Connaissances fondamentales en environnement (6 à 8 ECTS) [Hydrosystèmes, Politiques publiques et Enjeux d'aménagement]

UE2 S5 : Outils en environnement (7 à 8 ECTS) [Communiquer, paysages, télédétection...]

UE3 S5 : Géomatique : Cartographie (9 à 11,5 ECTS) [Principes, Sémiologie, Droit, Conception, DAO]

UE4 S5 : Géomatique : SIG (5 ECTS) [Modélisation, SQL, pratique du SIG]

UE1 S6 : Connaissances fondamentales en environnement (4 ECTS) [Changements environnementaux]

UE2 S6 : Outils en environnement (2 à 8 ECTS) [Études de cas, Anglais, Stage terrain]

UE3 S6 : Géomatique : SIG (6 à 8 ECTS) [Projet SIG, Sig-Nomade, Programmation]

UE4 S6 : Géomatique : Internet (4 à 7 ECTS) [Principes de fonctionnement et mise en lignes de l'information]

UE5 S6 : Projet tutoré (3 à 4 ECTS) [Projet d'entreprise ou de Laboratoire encadré par l'école]

UE6 S6 : Stage professionnel de 3 à 5 mois (5 ECTS)

Spécifique **Parcours Imagerie** :

UE4 S5 : Imagerie (10 ECTS) [Imagerie aérienne et spatiale, Traitements]

UE4 S6 : Imagerie (8 ECTS) [Photogrammétrie fondamentale, Automatisations]

Validité des composants acquises : 2 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Personnes ayant contribué aux enseignements dont 25 % minimum de professionnels |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | Personnes ayant contribué aux enseignements dont 25 % minimum de professionnels |
| En contrat de professionnalisation | X | |
| Par candidature individuelle | X | Personnes ayant contribué aux enseignements dont 25 % minimum de professionnels |
| Par expérience dispositif VAE | X | Personnes ayant contribué aux enseignements dont 25 % minimum de professionnels |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

5 juillet 2010

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://orive.univ-paris1.fr>

Autres sources d'information :

UFR de Géographie de l'Université Paris 1 : http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/UFR08/plaquette_licence3_pro.pdf

ENSG : 6, et 8 avenue Blaise Pascal, Cité Descartes - Champs-sur-Marne, 77455 Marne la Vallée Cedex 2 <http://www.ensg.eu/>

[Université Paris 1](#)

[ENSG](#)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris (75) []

Ecole nationale des sciences géographiques (ENSG) : Île-de-France - Seine-et-Marne (77) []

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR de Géographie, 191 rue Saint Jacques, 75 005 PARIS

ENSG, 6, et 8 avenue Blaise Pascal, Cité Descartes - Champs-sur-Marne, 77455 Marne la Vallée Cedex 2

Historique de la certification :

Cette licence professionnelle s'inscrit dans le remplacement du certificat de Cartographe géomaticien NSF : 121 b de l'ENSG, courant jusqu'en janvier 2011. La cohabilitation entre Paris1 et l'Ensg, apporte à cette nouvelle Licence une combinaison de connaissances environnementales et technologiques en géomatique qui répondent à une demande croissante des entreprises et collectivités.